

DEVENIR DE LA PLACE DU 8 MAI 1945 :

le Conseil Municipal de Saint-Germain-du-Puy réuni le jeudi 26 mai s'est prononcé pour le principe du rachat des locaux de l'ancien supermarché



La question du « devenir de la Place du 8 mai 1945 et de son ancien supermarché » était à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de Saint-Germain-du-Puy du jeudi 26 mai 2016.

Les conseiller(ère)s, après avoir examiné les différents aspects du dossier quelques jours auparavant en réunion de travail, ont décidé, par une délibération prise à l'unanimité, de suivre les propositions formulées par le Maire dans son rapport sur cette question.

Le conseil municipal s'est notamment prononcé, sous conditions, sur le principe du rachat des locaux de l'ancien supermarché.

Rappelons que depuis septembre dernier, le magasin « Carrefour Contact » de la place du 8 mai est fermé.

Le conseil municipal, le Maire et les adjoints, bien avant cette fermeture et depuis, ont sollicité et relancé toutes les enseignes commerciales « nationales » pour connaître leur intérêt sur une reprise éventuelle de ces locaux, fait jouer tous les réseaux connus, agi auprès de différents promoteurs et des propriétaires du site.

Des réponses verbales de plusieurs enseignes allant de « nous ne sommes pas intéressés pour implanter un magasin sur ce site », à « nous en étudions la possibilité en étudiant la zone de chalandise », ont été formulées mais rien de précis, ni de concret à ce jour.

Le conseil municipal n'a ainsi pu que constater, malgré ses efforts, que c'est l'hypothèse « zéro proposition » de la grande distribution qui aujourd'hui prévaut.

Aucun repreneur ne s'est manifesté, et en l'état de la configuration des locaux, aucune enseigne généraliste de proximité ne viendra s'intégrer dans les locaux actuels, trop vieux et mal adaptés à un redécoupage en petites unités plus conformes aux besoins d'aujourd'hui.

La place du 8 mai est un lieu décisif pour l'avenir de la commune et de ses habitants.

La présence dans le bourg d'un commerce généraliste de proximité, quelle que soit sa taille, est, pour les élus, un enjeu majeur pour la commune et ses habitants.

Il est inacceptable pour l'ensemble des habitants et pour les plus fragiles d'entre eux que dans une ville de plus de 5000 habitants, on ne puisse trouver un lieu commercial permettant de s'approvisionner au quotidien.

Qui plus est, devant l'absence de repreneur, laisser le site devenir une friche n'est pas acceptable, pas plus que laisser d'autres décider de son devenir.

Racheter les locaux de l'ancien supermarché place du 8 mai, pour quoi faire ?

Si le conseil unicipal a souligné que l'achat de l'ex-centre commercial de la place du 8 mai était budgétairement possible, une telle décision, qui aura des conséquences sur les choix à effectuer pour les investissements futurs de la commune, doit être réfléchié collectivement et devrait être encadrée.

Pas question d'acheter le site à n'importe quel prix au risque de poser des problèmes aux finances de la ville ou d'en reporter la charge sur le contribuable local.

En tout état de cause, il n'est évidemment pas non plus question d'ouvrir un commerce « municipal », ce qui d'ailleurs ne serait pas légalement possible, mais bien, de contribuer à la définition d'un projet global pour la place du 8 mai, projet qui reste à définir.

Avec les citoyens, faire de la place du 8 mai un véritable lieu de vie et de rencontre :

Le conseil municipal souhaite refaire de ce lieu, avec les citoyens de la commune, un véritable lieu de vie et de rencontre, en ne limitant pas le site à son usage commercial actuel, mais en l'ouvrant à différentes formes de commerce (commerce alimentaire et généraliste, autres commerces, commerce équitable, magasin de vente de producteurs locaux, association pour le maintien d'une agriculture paysanne...) en l'ouvrant sur d'autres usages tels que des usages sociaux, culturels, de loisirs, de services, d'habitat (qu'il soit résidentiel, social, pour les personnes âgées...), de santé etc...

Au-delà de l'usage et des finalités du projet, les élus ont également émis le souhait que ce projet soit conçu et construit avec les citoyens de Saint-Germain-du-Puy. C'est à cette condition que le projet peut, et doit réussir.

Des réunions d'information, avec les commerçants de la galerie marchande et avec la population, seront prochainement organisées à ce sujet.